

Initiatives ministérielles

plus tard, le port était assuré en grande partie par la société Pratte-Morrisette Inc., dont le sénateur Guy Charbonneau est président du conseil d'administration. Quelle surprise! Cette société a continué à assurer le port pendant cinq ans. Les Canadiens n'ont découvert cette magouille que six ans plus tard, en juin dernier.

Voici un autre cas qui va intéresser les députés. Maurice Mayer a touché une commission d'au moins 225 000 \$ pour acheter des terrains à la Société des ports de Montréal. M. Mayer est un courtier en valeurs immobilières, un important collecteur de fonds pour les conservateurs et un ami du premier ministre.

Une voix: Quelle honte!

M. Laporte: Son nom a été proposé par André Gingras, autre conservateur bien connu et directeur de la Société des ports. Ce qui est intéressant en l'occurrence, monsieur le Président, c'est que Gingras et Mayer étaient associés en affaires à l'époque et négociaient la location au gouvernement fédéral, pour 10,4 millions de dollars, d'un immeuble de bureaux qu'ils possédaient avec trois autres partenaires. Ces autres partenaires étaient tous des conservateurs.

À propos, Roch Lasalle, le ministre des Travaux publics d'alors, a passé outre aux objections de hauts fonctionnaires et a ordonné aux bureaucrates d'aider les partenaires à obtenir ce bail. Mais il s'agit d'une autre assiette au beurre.

Le contrat de Mayer avec le Port de Montréal a été conclu en décembre 1986. Nous nous en sommes aperçus en juin.

Si nous devons comprendre ce qui se passe, si nous devons nous convaincre que tout est réglementaire, alors nous devons avoir cette franchise. On a besoin de transparence dans tout le système portuaire.

La Société canadienne des ports en est un exemple parfait. À la réunion générale de l'année dernière, la plupart des commissaires ont dépensé environ 4 000 \$ principalement dans la salle à manger et au salon. Il y a eu des repas et des divertissements à des clubs privés exclusifs. Les commissaires sont payés pour participer à des conférences téléphoniques. Quatre appels téléphoniques correspondent à une journée de travail, soit 300 \$.

Ceux qui observent la façon d'agir du gouvernement ne seront sans doute pas étonnés d'apprendre que la plupart des membres du conseil d'administration appartiennent à un parti en particulier, le Parti conservateur. Nous avons

découvert ces renseignements grâce à la presse canadienne.

La politique de l'assiette au beurre n'est pas un phénomène unique à la Société canadienne des ports. Le vice-président de la Société du port de Montréal est un ancien candidat conservateur dans le comté de Westmount, tandis que Peter Ohrt, qui est membre du conseil d'administration, faisait jadis partie du personnel du Cabinet du premier ministre.

Tout cela est très bien. Ces gens sont peut-être tous compétents, et leur affiliation au parti n'est peut-être que pure coïncidence. Mais elle soulève des questions sur lesquelles seul un régime responsable et ouvert pourra faire la lumière.

La récente controverse entourant Peter Lush et la Commission du havre de Hamilton est également très instructive, et non pas uniquement parce que l'on s'est demandé s'il y avait eu méfait. Le gouvernement n'a rien fait pour nous aider à obtenir les renseignements. Il s'est toujours montré évasif lorsque venait le temps de répondre aux questions sur les conflits d'intérêt. Plus tard, en boycottant une réunion du comité des transports, il a mis un frein à l'enquête sur la question.

Et si, comme le ministre des Transports l'a laissé entendre, M. Lush n'a rien fait et n'est qu'une innocente victime de demi-vérités et d'insinuations, le gouvernement est le seul à blâmer dans toute cette affaire parce qu'il a voulu que les réunions de la commission se tiennent à huis clos en vue d'empêcher l'accès à ces renseignements.

Le secret et le refus de rendre des comptes sont synonymes de gaspillage et de prodigalité. Ils incitent les gens à prendre des raccourcis, à contourner les règlements, à arrondir un peu trop la note. Maintenant, plus que jamais, le gouvernement doit être non seulement ouvert et honnête, mais aussi donner l'impression de l'être.

Ce n'est pas un hasard si les Canadiens se montrent cyniques envers leurs représentants élus et les titulaires de postes par nomination. On a de plus en plus l'impression que le gouvernement du Canada cherche non pas à servir les intérêts des citoyens, mais ceux d'un petit groupe de privilégiés. Cette impression se transforme en conviction chaque fois que les Canadiens constatent que la réforme fiscale profite aux riches et non aux travailleurs, chaque fois que le gouvernement cède aux pressions des grandes entreprises et affaiblit les mesures environnementales si nécessaires. Et cela se confirme à une époque de compressions, de privations, de sacrifices et de misère, et nous constatons chaque fois que des